

EXTRAITS DU DISCOURS

de M. CHERIF Belkacem

Ministre d'Etat Chargé des Finances et du Plan
Président du Conseil National Economique et Social *

L'organisation et la gestion de l'entreprise : une question vitale

« En effet, quel que soit le degré de perfection de la réforme fiscale ou budgétaire, quelle que soit la qualité de la restructuration de nos institutions financières, les résultats demeureront négligences et sans effet durable si le même effort d'organisation n'est pas fourni au niveau de l'entreprise.

« Au moment où dans le monde, à l'Est comme à l'Ouest, le problème de la gestion et de l'organisation de l'entreprise, dans ses formes et dans ses résultats, devient une des préoccupations principales, on ne peut dans un pays comme le nôtre négliger cette question vitale pour l'avenir de la Nation.

« C'est du reste pour cette raison, que le Chef de l'Etat a tenu personnellement à rappeler la gravité de ce problème, en mettant l'accent sur les obligations de l'entreprise envers l'économie nationale.

« Cependant l'on sait que l'entreprise se débat encore dans des problèmes complexes et divers.

« Les textes organiques de l'entreprise publique n'ont pa reçu leur forme définitive, adaptée à nos besoins réelles. Ils sont le fruit de tatonnements, partis de lois organisant l'entreprise publique ou la société commerciale et industrielle, dans un monde capitaliste. Ils demandent, de ce fait, des études approfondies, tenant compte en premier lieu de nos options et de nos objectifs, ensuite de l'expérience vécue, des difficultés et des erreurs constatées.

Unité de commandement plus association de travailleurs à la gestion

« L'exercice de la responsabilité implique nécessairement l'unité de commandement à la tête de l'entreprise. Mais ce principe doit s'accompagner d'un plus grand effort de démocratisation de la vie interne de l'entreprise, de façon à permettre et à encourager l'association des travailleurs à la gestion et à la formation des décisions. Ces deux impératifs ne sont pas inconciliables : mieux, ils sont complémentaires.

(*) Le discours a été publié *in extenso* dans le quotidien national *El Moudjahid* du 13 novembre 1968.

« D'autre part, la mission confiée aux responsables des entreprises, repose sur une confiance en leur volonté de servir et en leurs compétences.

« La qualité du responsable doit donc être à la mesure de l'importance de la mission que l'Etat lui confie. Là encore, des critères sérieux devront être énoncés pour situer clairement la responsabilité des hommes et le cadre dans lequel cette responsabilité doit être exercée.

« Car, un homme à qui l'on confie une entreprise de plusieurs milliards (anciens), doit pouvoir mesurer tout le poids de la responsabilité qu'il assume.

Les difficultés des entreprises

« Toujours, dans le cadre de la localisation des faiblesses de l'appareil de gestion et de ses rouages, nous serons amenés à examiner avec attention, le cas des entreprises déficitaires et de celles dont le rythme des activités où la qualité des résultats sont manifestement insuffisants.

« Est-ce que la cause réside dans l'insuffisante intégration de l'entreprise, sectoriellement ou géographiquement ?

« Ou bien la cause se trouve-t-elle dans la mauvaise gestion et dans la qualité des responsables qui la dirigent ?

« Peut-être aussi trouvera-t-on une raison principale dans l'insuffisance ou l'absence de fonds de roulement, aggravée par les retards longs et imprévisibles des recouvrements des créances, dues par d'autres administrations de l'Etat ?

« Ces faiblesses et ces anomalies, ont comme on le voit des causes très diverses, internes ou externes à l'entreprise. Il s'agira de les analyser correctement pour rechercher dans chaque cas les solutions les plus appropriées.

« D'autres questions, peut-être encore plus importantes, se posent à l'entreprise, comme par exemple la capacité dans le domaine des études et des réalisations ainsi que la nette insuffisance en matière d'organisation.

« De ce point de vue, la prolifération des bureaux d'études étrangers et surtout la dispersion que l'on constate dans leur utilisation, commencent à devenir une sérieuse préoccupation. Cette situation appelle un effort de coordination au niveau des utilisateurs et la mise en place et le renforcement de structures nationales adéquates.

C'est probablement cet ensemble de problèmes et de difficultés qui ont tendance à éloigner l'entreprise de sa mission, en tant qu'instrument de réalisation de la politique économique et de son rôle moteur dans la production et la productivité.

« Il est permis d'espérer que les nombreuses mesures qui seront prises dans les domaines de la fiscalité, du budget et du crédit, permettront sinon d'éliminer, du moins de réduire sensiblement les difficultés de l'entreprise.

Des obligations de l'entreprise

« Mais, celle-ci doit à son tour prendre conscience de son rôle et faire honneur à ses obligations, en démontrant son aptitude, non seulement à assurer son propre développement, mais aussi à participer au financement de l'économie nationale.

« En ce qui concerne le budget, les décisions qui seront prises en vue de régler équitablement les cas de recours au financement de l'Etat, de même que les dispositions relatives à la simplification des procédures, seront incontestablement autant d'éléments en faveur de la promotion de l'entreprise.

« Cette dernière doit donc en contrepartie comprendre les préoccupations de l'Etat et agir constamment dans le sens de l'accroissement de sa participation au budget.

« Si le budget repose encore en majeure partie sur les ressources fiscales, le support solide et durable qu'il attend, est bien celui qui viendra de l'entreprise.

« Quant aux divers problèmes du crédit, l'entreprise trouvera auprès des institutions financières, toute la compréhension et toute l'aide requises, toutes les facilités nécessaires, comme par exemple, la limitation à un niveau raisonnable des exigences classiques, souvent décourageantes.

« De son côté, l'entreprise devra s'attacher à présenter des projets sérieux et préparés consciencieusement lorsqu'il s'agit d'investissements.

« En cas de difficultés financières, elle doit d'abord, mobiliser ses propres possibilités de redressement, avant de recourir au circuit financier.

« En matière fiscale, enfin, aux mesures d'assouplissement et de compréhension, de la part de l'administration, l'entreprise se doit de répondre en donnant l'exemple du respect des lois fiscales, et en mettant tout en œuvre en vue de faciliter le recouvrement de ses impôts.

« Par un tel comportement, elle encouragera la tendance à l'allègement, ce qui contribuera, peu à peu, à sa propre promotion, en influant sur les prix de revient, et en conséquences, sur le niveau de son activité et de sa compétitivité.

« Ainsi, l'entreprise verra progressivement sa situation financière s'améliorer et ses résultats s'accroître, tandis que l'impôt deviendra moins pressant à mesure que sa base s'enrichit et que son assiette s'élargit.

« Les citoyens, les entreprises et d'une manière générale notre économie toute entière gagneront assurément à voir se déclencher au plus tôt, ce mouvement favorable de réactions en chaîne.

Les effets entraînants et cumulés de ce mouvement devront se traduire en particulier, par la création continue d'emplois nouveaux, en nombre croissant, et par une répartition toujours plus équitable du revenu national.